

COMMUNE DE GIVORS

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2024

Convocation : 22/03/2024

Affichage liste délibérations : 29/03/2024

Conseillers en exercice : 35 **PRÉSIDENT** : Monsieur BOUDJELLABA

Présents : 30 **SECRÉTAIRE** : Monsieur GUENON

L'an deux mille vingt quatre, le vingt huit mars à 19 heures, en salle du conseil municipal.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Monsieur Mohamed BOUDJELLABA ; Madame Laurence FRETY ; Monsieur Foued RAHMOUNI ; Madame Dalila ALLALI ; Monsieur Cyril MATHEY ; Madame Nabihia LAOUADI ; Monsieur Loïc MEZIK ; Madame Françoise BATUT ; Monsieur Azdine MERMOURI ; Madame Sabine RUTON ; Madame Martine SYLVESTRE ; Monsieur Alipio VITORIO ; Monsieur Benjamin ALLIGANT ; Monsieur Gregory D'ANGELO ; Madame Solange FORNENGO ; Madame Delphine PAILLOT ; Monsieur Fabrice RIVA ; Monsieur Jean-Yves CABALLERO ; Madame Isabelle FERNANDES ; Monsieur Robert JOUVE ; Madame Zafer DEMIRAL ; Monsieur Gaël BON ; Madame Florence MERIDJI ; Monsieur Thomas KUNESCH ; Madame Josiane BONNET ; Madame Nathalie BODARD ; Monsieur Hocine HAOUES ; Madame Sonia BRAHMI ; Monsieur Abdel YOUSFI ; Madame Dounia MEFTAH

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Monsieur Tarik KHEDDACHE a donné procuration à Monsieur Loïc MEZIK

Monsieur Ali SEMARI a donné procuration à Madame Sonia BRAHMI

Madame Yamina KAHOUL a donné procuration à Monsieur Abdel YOUSFI

ABSENTS

Monsieur Jean-Pierre GUENON ; Madame Edwige MOIOLI

DEL20240328_21

MISE À JOUR DU PLAN DÉPARTEMENTAL ET MÉTROPOLITAIN DES ITINÉRAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNÉE (PDMIPR)

RAPPORTEUR : Cyril MATHEY

Le département du Rhône et la Métropole de Lyon établissent conjointement un Plan Départemental et Métropolitain des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDMIPR). Le

PDMIPR décrit des itinéraires de promenade et de randonnée protégés, maillés de façon continue et cohérente. Le réseau de chemin est équipé d'une signalétique (panneaux jaunes) faisant l'objet d'une promotion touristique au travers de documents de valorisation. Deux panneaux d'information avec la carte du réseau seront installés, l'un à la sortie de la gare de Givors Ville et l'un dans le parc de la MDRF. Cette signalétique suit les préconisations de la charte nationale.

Le PDMIPR vise à mieux organiser la pratique de la randonnée. Un réseau de chemin de promenade concourt à plusieurs objectifs :

- Améliorer les déplacements des piétons ;
- Promouvoir la pratique de l'exercice physique et ses bénéfices sur la santé ;
- Valoriser le patrimoine de la commune, tant naturel qu'urbain, auprès d'un large public.

La Métropole de Lyon assure, en lien avec les communes et les personnes privées propriétaires de terrain traversés par des chemins, la compétence de gestion du réseau de sentier du PDMIPR. Selon les besoins, il est parfois nécessaire de mettre en place des conventions avec les propriétaires pour obtenir l'autorisation de passage sur leurs parcelles, fixer les conditions d'ouverture au public des propriétés concernées par le passage d'un sentier de randonnée et définir les actions de gestion des différents partenaires.

Suite à un travail partenarial entre la Métropole, les services de la ville et la Fédération Française de Randonnée (FFR), le réseau de chemin du PDMIPR existant sur la commune (voir la carte en annexe 1) a été amélioré et mis à jour (voir les cartes en annexes 2,3, 4 et 5). Les principales modifications sont les suivantes :

- Modification de l'itinéraire au lieu-dit « Le Laquet » au sud de la commune pour éviter une propriété privée (voir la carte en annexe 2)
- Mise en réserve du tracé entre « Le Bouchage » et la première partie du chemin de la Madone, pour des raisons de sécurité des randonneurs sur la Départementale 59. Cette réserve pourrait être levée ultérieurement dans le cadre de travaux de sécurisation des piétons sur cette partie de la D59. Proposition d'extension par « Chemin de la Madone » jusqu'à la « Montée de Cras » afin de reconnecter au PDMIPR existant (voir la carte en annexe 3)
- Proposition de suppression du tracé PDMIPR passant par la "Route Neuve" et proposition de modification par l'ajout de la « Rue Vieille du Bourg » puis « Rue Jean-Claude Pieroux » afin de reconnecter au PDMIPR existant (voir la carte en annexe 3)
- Création d'un grand tour de Givors, sous forme d'une boucle de 20 km, permettant en une journée de randonnée de découvrir les plateaux nord de Montrond, les rives du Gier et sa confluence avec le Rhône, la cité des étoiles et le château Saint-Gérald, ainsi que les contreforts du Parc du Pilat au sud avec le plateau du Drevet et la vallée du Cotéon. La commune doit approuver l'inscription au PDMIPR de cet itinéraire mis à jour (voir la carte en annexe 4).

En parallèle du travail sur la mise à jour du réseau PDMIPR, qui s'adresse à des randonneurs plutôt avertis, la commune de Givors a souhaité proposer une offre de randonnée plus accessible et adaptée à un public familial, sous forme de sept boucles (voir les cartes en annexes 6 et 7), complémentaire au réseau touristique de la Métropole. La Fédération Française de Randonnée a travaillé en étroite collaboration avec la Métropole et les services de la ville à l'identification de ces boucles de différentes difficultés, afin de couvrir le territoire givordin et de valoriser son patrimoine naturel, historique et industriel. Le balisage de ces sept boucles givordines sera spécifique afin d'être bien distingué de celui du PDMIPR. Les itinéraires des sentiers givordin seront en ligne sur l'application de la Fédération Française de Randonnées. De plus, ils feront l'objet de Fiches Rando comprenant notamment la carte de l'itinéraire et des informations sur le patrimoine naturel et historique traversé.

Afin que le public puisse s'approprier les circuits de randonnées sur Givors, les fiches randonnées seront consultables via les réseaux de communication de la ville. Ces sentiers



seront également valorisés dans les actions de communication diverses afin de promouvoir cette activité et notre territoire.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS AVEC :

26 VOIX POUR

5 ABSTENTIONS

Monsieur SEMARI ; Monsieur HAOUES ; Madame BRAHMI ; Monsieur YOUSFI ; Madame KAHOUL

2 NE PRENNENT PAS PART AU VOTE Monsieur RIVA ; Madame BODARD

DÉCIDE

- D'APPROUVER l'inscription au réseau PDMIPR des sentiers repérés sur la carte en annexe 5 et de prévoir la signature, le cas échéant, des conventions de passage avec les propriétaires concernés ;
- DE VALIDER la mise à jour du balisage et de l'équipement signalétique des itinéraires de randonnée.

Le maire,

Mohamed BOUDJELLABA

Le secrétaire de séance,

Jean-Pierre GUENON

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant monsieur le maire de Givors dans le délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon sis 184 rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 ou sur le site <https://citoyens.telerecours.fr/>, dans le délai de deux mois à compter de la publication de la présente délibération ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

PDMIPR Givors

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le



ID : 069-216900910-20240328-DEL20240328_21-DE

Type de mobilier

- but de promenade
- carrefour
- jalon de balisage
- panneau d'entrée
- panneau de consigne
- ▲ panneau préventif
- rappel directionnel

Réseau touristique

— classé | à classer

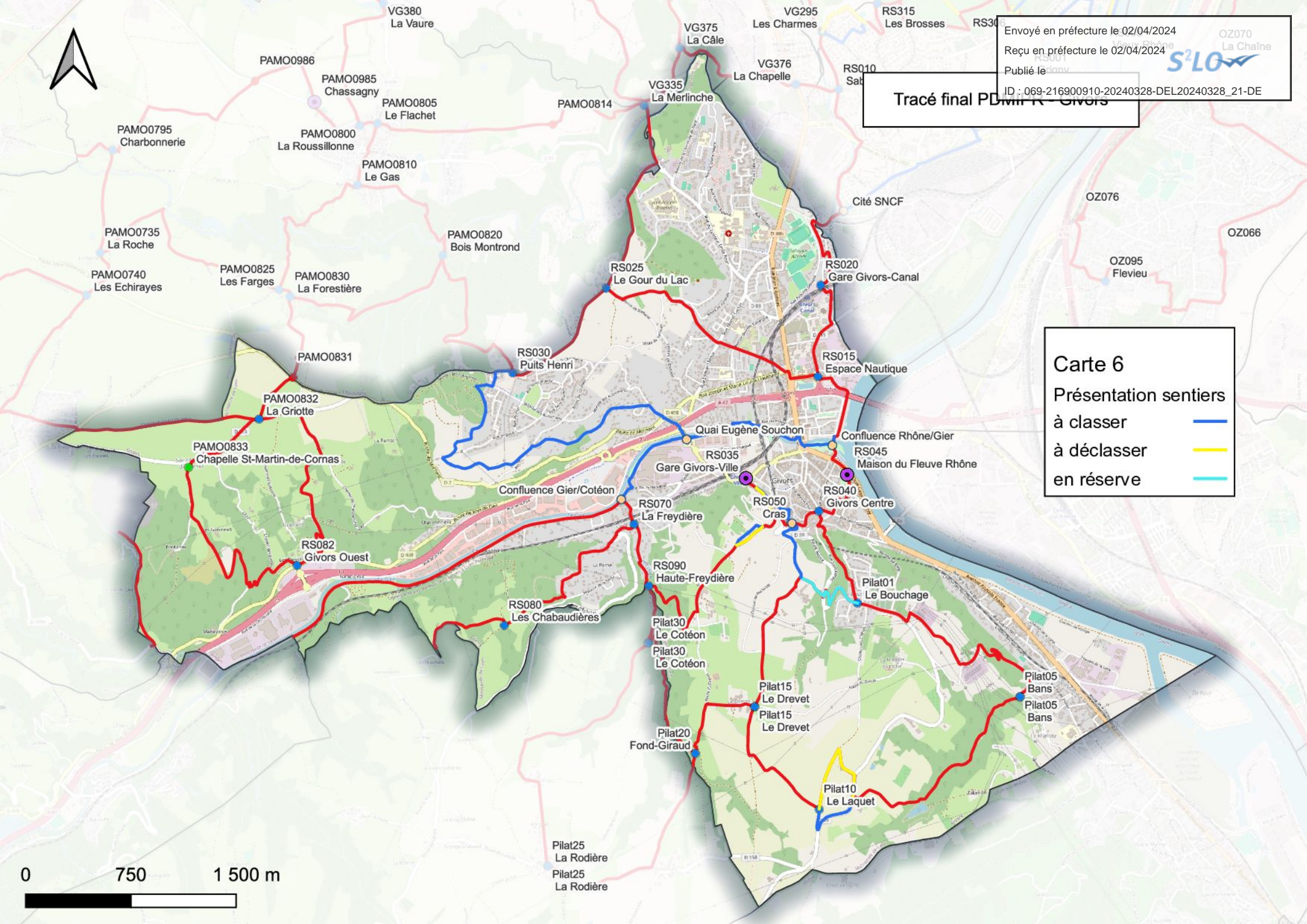
□ Communes





Envoyé en préfecture le 02/04/2024
 Reçu en préfecture le 02/04/2024
 Publié le 02/04/2024
 ID : 069-216900910-20240328-DEL20240328_21-DE

Tracé final PDM R Givors



Carte 6
 Présentation sentiers
 à classer ———— —
 à déclasser ———— —
 en réserve ———— —

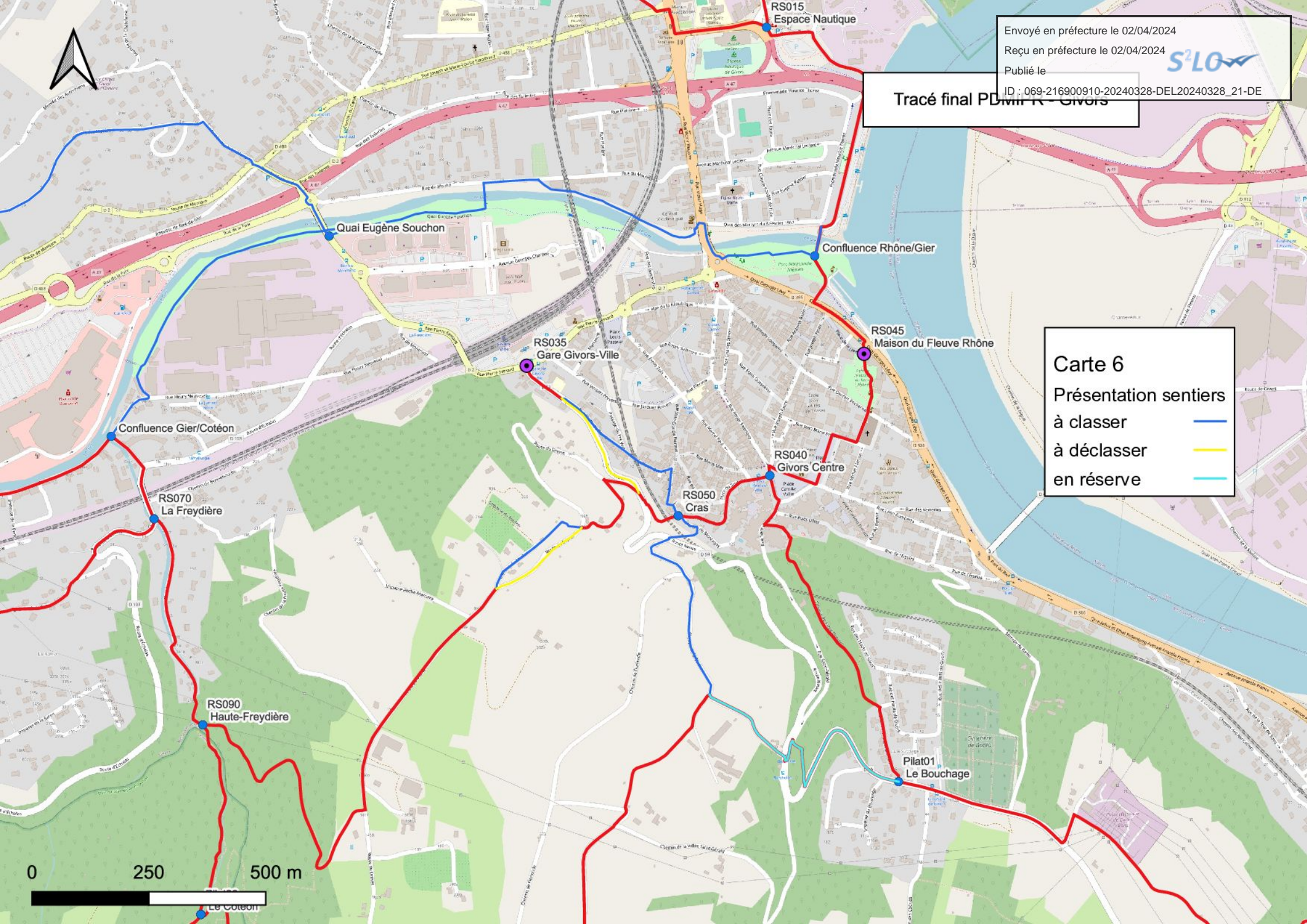


Envoyé en préfecture le 02/04/2024
Reçu en préfecture le 02/04/2024
Publié le
ID : 069-216900910-20240328-DEL20240328_21-DE



Tracé final PDM R Givors

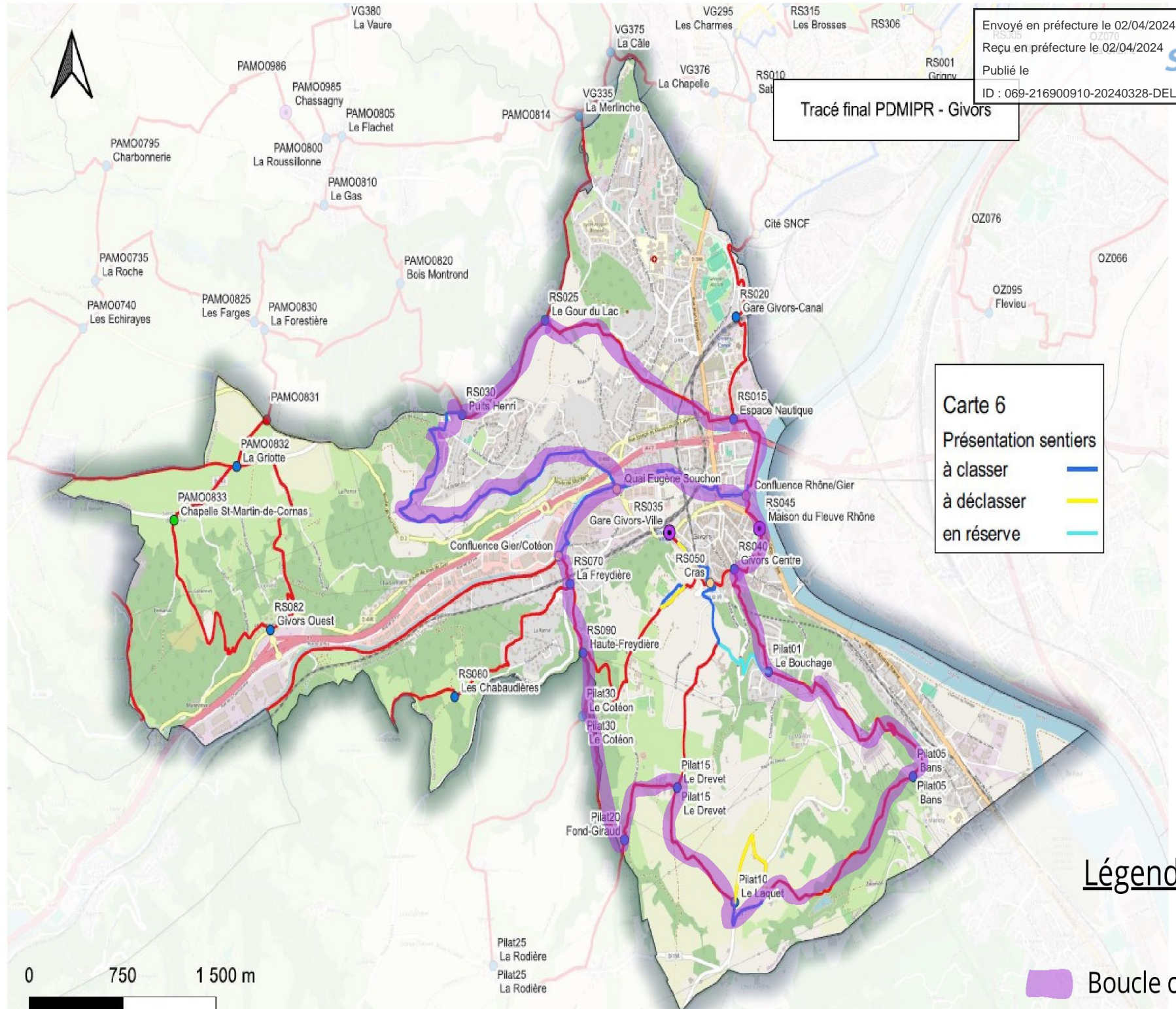
Carte 6
Présentation sentiers
à classer ———— —
à déclasser ———— —
en réserve ———— —





Tracé final PDMIPR - Givors

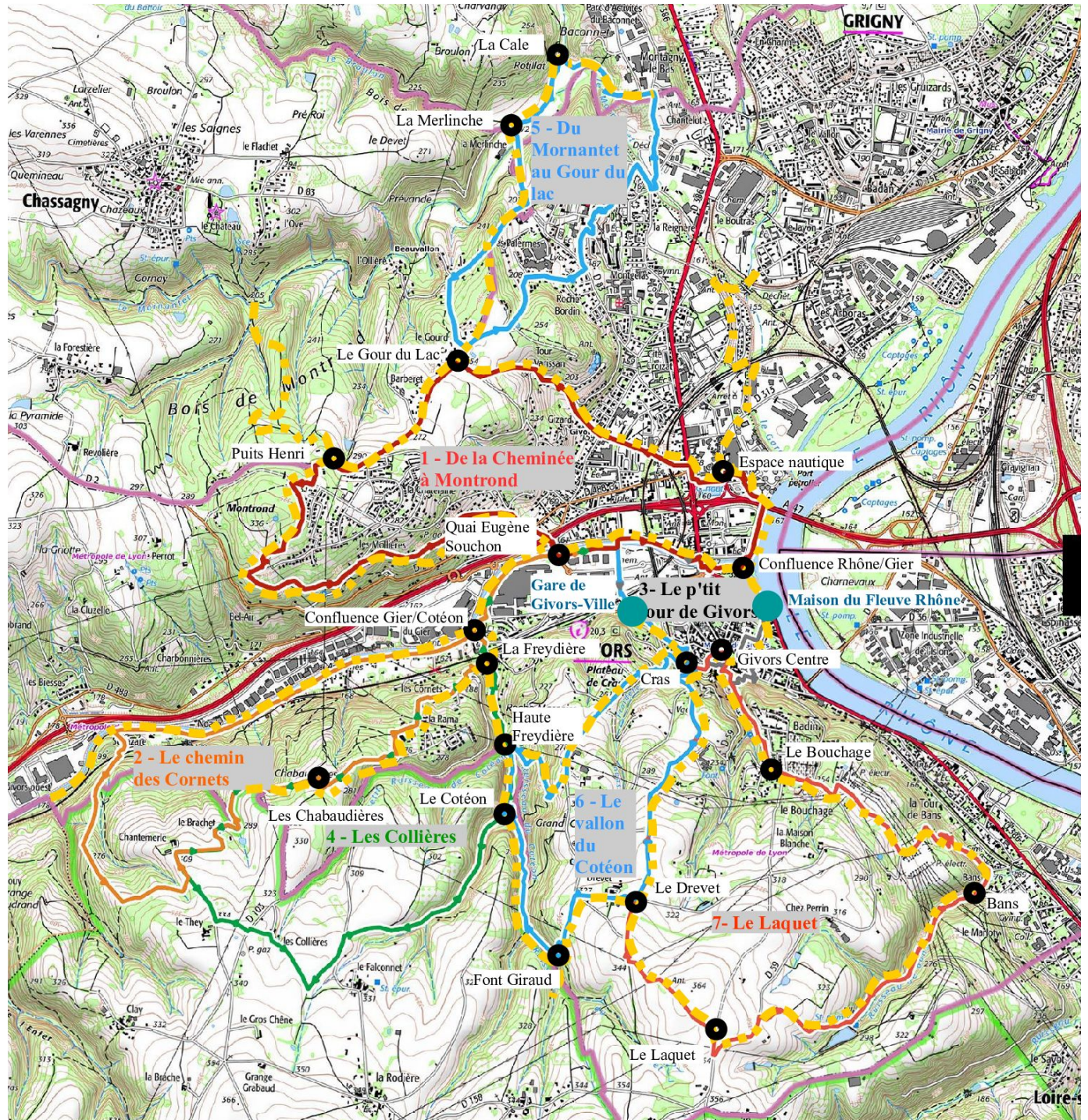
Carte 6
Présentation sentiers
à classer ————
à déclasser ————
en réserve ————



Légende :

 Boucle communale

--- : réseau PDMIPR ● : poteau PDMIPR



Sentiers givordins – Zoom sur 3. Le petit tour de Givors
le 13 mars 2024

— : l'itinéraire du circuit « 3. Le petit tour de Givors » ; sur le terrain, il sera **balisé en blanc**

- - - : réseau PDMIPR

○ poteau PDMIPR



La date de publication de l'acte est celle de réception par la préfecture du Rhône

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le



ID : 069-216900910-20240328-DEL20240328_21-DE